

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière :  
Finances locales

Sous matière :  
Subventions

**OBJET :  
SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES  
A ASSOCIATIONS  
ET  
REGULARISATIONS**

Séance du Conseil Municipal du 07 juin 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
M. GRIMAUD Gérard donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme BARTHES Chantal,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,  
Mme CHOPIN Marie-Christine donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Secrétaire :** Mme EL KAHAZ Sarah,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une subvention exceptionnelle aux associations :

- « Les Amis d'Emmaus » pour un montant de 8 000 € (Travaux de mise en sécurité)
- « L'Association des professionnels de santé chauriens » pour un montant de 5 160 € (participation de la Ville à l'étude du projet médical)

Et de régulariser les subventions suivantes :

- Let's dance pour un montant de 206 € (fonctionnement)
- Les Amis du Cinoch pour un montant de 1 000 € (organisation du Festival Cinéma d'Automne)

Ces subventions seront prélevées sur l'article 6574 du budget Ville 2016 pour un montant total de 14 366 €.

Vu la Commission des Finances en date du 6 juin 2016,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL  
EN DATE DU : 01.06.2016

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 01.06.2016

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 14 JUIN 2016

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** le versement des subventions aux associations énumérées ci-dessus.

**PRECISE** que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2016 sur l'article 6574.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

*Mme ISSALYS Jeanne ne prend pas part au vote pour la subvention Les Amis d'Emmaüs.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 07 juin 2016.



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**

Ampliation faite le :  
**10 JUIN 2016**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**09 JUIN 2016**  
Par publication le :  
**14 JUIN 2016**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
**Hervé ANTOINE**



Accusé de réception de Préfecture du 09/06/2016  
N°011-211100763-20160607-2016-143-DE